

Les propos du temps présent



Association des médecins de CLSC du Québec • T. 514 875-7412 • C. info@amclscq.org

L'après projet de loi 20 : Le temps est venu de se retrousser les manches !

Bonne nouvelle ,

Lundi dernier la FMOQ et le ministre de la Santé ont conclu une entente. À la suite d'âpres négociations, nos représentants en sont arrivés à un compromis.

Certes elle remet les médecins de famille au coeur de l'organisation des services de première ligne, mais elle les rend aussi imputables des objectifs à atteindre.

Plusieurs observateurs parlent d'un défi colossal à relever pour atteindre les cibles d'inscriptions et les autres objectifs de ce plan qui vise à améliorer l'accessibilité. **Ce défi est à notre portée si on s'attelle dès maintenant et collectivement à la tâche.**

Les médecins de famille québécois ont adhéré aux paramètres de la proposition de la FMOQ devenue entente. Que ce soit lors de la tournée du Dr Godin en mars dernier, ou lors de la dernière réunion du Conseil de la FMOQ, les médecins ont répondu « oui » lorsqu'il leur a demandé s'ils étaient prêts à s'engager dans cette voie.

Nous devons être optimistes, d'autant plus que l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux médecins de famille en pratique dans les prochaines années nous permettra de rééquilibrer l'offre de services entre la deuxième et la première ligne au profit de cette dernière.

Les médecins de CLSC et de Santé publique sont aussi conviés au chantier de l'accessibilité

Nous devons réviser nos façons de faire notamment en adoptant l'accès adapté pour la gestion de nos rendez-vous. D'ores et déjà nous pouvons certainement inscrire un plus grand nombre de patients.

Il s'agit pour nous d'une excellente opportunité à saisir pour assurer l'amélioration de nos conditions

pratique. Les engagements du ministre ne peuvent être plus clairs !

Si vous éprouvez des difficultés dans vos établissements, faites-nous-en part sans tarder pour qu'avec le Dr Godin, nous interpellions le ministre Barrette.

Je vous réitère l'invitation à participer à notre journée médico-administrative du 12 juin prochain à Montréal pour discuter de cette entente.

Malgré nos contraintes d'horaire, c'est un rendez-vous pour tous nous mobiliser. Chacun de nos milieux se doit d'être bien représenté pour assurer une diffusion à grande échelle de l'information.

Passons maintenant en mode action pour nous assurer qu'au terme du 31 décembre 2017, le projet de loi 20 ne soit qu'un mauvais souvenir.

Nous comptons sur vous tous...

Journée médico-administrative

12 juin 2015

Montréal, Nouvel hôtel & Spa



Cette journée répondra à plusieurs de vos questions. Les thèmes qui seront abordés :

- ★ Proposition de la FMOQ au MSSS sur l'accessibilité
- ★ Énoncé de position sur les programmes en CLSC
- ★ Accès adapté

Nous profiterons de l'heure du dîner pour faire le point sur le mode mixte.

Nous vous y attendons nombreux!

Pour réserver votre place : 514 875-7412 ou info@amclscq.org. Faites vite, il ne reste que quelques places disponibles !